



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Edition Spéciale
du 30.06.2019

SOMMAIRE

Dispositions Règlementaires
Relatives aux compétitions
De Football Amateur

Saison 2019 / 2020

COMMISSION JURIDICTIONNELLE **DE DISCIPLINE**

Reliquats de Sanctions à Purger
Saison 2018 / 2019.

COMMISSION D'ARBITRAGE **DE WILAYA**

Liste des Arbitres et arbitres assistants
Admis au grade « REGIONAL »

DIRECTION DE L'ORGANISATION **DES COMPETITIONS**

PALMARES
Et classements définitifs toutes catégories
Saison 2018/ 2019



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Edition Spéciale
du 30.06.2019

Fédération Algérienne de Football

الإتحاد الجزائري لكرة القدم
Fédération Algérienne de Football



Dispositions Réglementaires ***Relatives Aux Compétitions*** ***de Football Amateur***

Saison 2019/2020

FAF - 2019



Edition Spéciale du 30.06.2019

Dispositions réglementaires Relatives aux compétitions de football amateur Saison 2019/2020



1 - Engagement des clubs pour la saison 2019/2020

Le dossier d'engagement doit être constitué de pièces suivantes :

- ✓ Une fiche d'engagement dans les compétitions (imprimé à télécharger du site de la Ligue).
- ✓ Une copie légalisée de l'agrément du club, s'il y a changement.
- ✓ Une liste des membres élus du comité directeur, mandatés pour représenter le club auprès de la ligue et des structures du football.
- ✓ Quitus délivré par la ligue d'origine pour les clubs changeant de ligue.
- ✓ Une attestation délivrée par la compagnie d'assurance relative aux contrats couvrant l'ensemble des membres du club, pour la saison 2019-2020, conformément au règlement des championnats de Football Amateur.
- ✓ Une attestation de domiciliation délivrée par le gestionnaire de l'infrastructure sportive concernée dûment homologuée par la commission d'homologation des stades ;
- ✓ Le paiement des frais d'engagement et des éventuels arriérés.
- ✓ Le Bilan Financier de l'exercice 2018 et le rapport du commissaire aux comptes y afférent.

2 - Dépôt des dossiers d'engagement

- ✓ Les dossiers d'engagement complets doivent être déposés, contre accusé de réception auprès des ligues :
- ✓ **Clubs de la division nationale de football amateur et de la division Inter-Régions au plus tard le 15 août 2019.**
- ✓ Tout dépôt entre cette date et le 1er Septembre 2019 sera sanctionné par une amende de : Cinquante mille (50.000) dinars.



Edition Spéciale du 30.06.2019

- ✓ Au-delà du 1er Septembre 2019, aucun dossier ne sera accepté pour les divisions amateurs et Inter-Régions.
- ✓ **Clubs des divisions régionales de football amateur honneur et pré-honneur au plus tard le 05 Septembre 2019.**
- ✓ Tout dépôt entre cette date et le 15 septembre 2019 sera sanctionné par une amende de : Vingt mille (20.000) dinars pour les clubs des divisions régionales et dix mille (10.000) dinars pour les clubs des divisions honneur et pré-honneur.
- ✓ Au-delà du 15 septembre 2019, aucun dossier ne sera accepté pour les clubs des divisions de la régionale, honneur et pré-honneur.

3 - Montant des frais d'engagement

Division Nationale Amateur : Un million cinq cent mille (1.500.000,00) Dinars.

- ✓ Division Inter- Régions : Un million (1.000.000,00) Dinars.
- ✓ Divisions Régionales Une et Deux : Huit cent mille dinars (800.000,00) Dinars.
- ✓ Divisions Honneur et pré-honneur : Quatre cent mille (400.000,00) Dinars.
- ✓ Catégories jeunes uniquement toutes divisions confondues : Cent mille (100.000,00) Dinars par catégorie.

4 - Catégories d'équipes à engager obligatoirement

Pour les clubs des Divisions Nationale Amateur et Inter Régions:

- ✓ Une équipe Séniors: joueurs nés avant le 1er Janvier 2001
- ✓ Une équipe U-19 : joueurs nés en 2001-2002.
- ✓ Une équipe U-17 : joueurs nés en 2003-2004.
- ✓ Une équipe U-15 : joueurs nés en 2005.
- ✓ Une équipe U-14 : joueurs nés en 2006.
- ✓ Une équipe U-13 : joueurs nés en 2007-2008 (Football à huit).

Pour les clubs de la division Régionale :

- ✓ Une équipe Séniors : joueurs nés avant le 1er Janvier 2001
- ✓ Une équipe U-19 : joueurs nés en 2001-2002.
- ✓ Une équipe U-17 : joueurs nés en 2003 - 2004.
- ✓ Une équipe U-15 : joueurs nés en 2005-2006
- ✓ Une équipe U-13 : joueurs nés en 2007-2008. (Football à huit).



Edition Spéciale du 30.06.2019

Pour les clubs des divisions, honneur et pré-honneur :

- ✓ Une équipe sénior : joueurs nés avant le 1er Janvier 2001
- ✓ Une équipe U-19 : joueurs nés en 2001-2002.
- ✓ Une équipe U-17 : joueurs nés en 2003 - 2004.
- ✓ Une équipe U-15 : joueurs nés en 2005-2006.
- ✓ Une équipe U-13 : joueurs nés en 2007-2008 (Football à huit - facultatif-)

5 - L'enregistrement des licences des catégories de jeunes

- *L'enregistrement et la délivrance des licences des catégories de jeunes est du ressort de la ligue ou le Département gestionnaire du championnat des catégories de Jeunes.*

6 - Période d'enregistrement des licences

- *La période d'enregistrement des licences est fixée comme suit :*
- ✓ *Du 01/07/2019 au 01/09/2019 : Ligue nationale amateur et Ligue Inter-Régions*
- ✓ *Du 15/07/2019 au 15/09/2019 : Ligues régionales football amateur*
- ✓ *Du 01/08/2019 au 30/09/2019 : Ligues de wilaya*
- ✓ *Du 01/08/2019 au 30/09/2019 : 20 licences au minimum pour les catégories de jeunes toutes divisions confondues*
- ✓ *Du 01/10/2019 jusqu'à la fin de la saison : Dix (10) licences en plus au maximum pour les catégories de jeunes.*

- *Toute demande de licence déposée entre le 15 Aout 2019 et le 1er Septembre 2019 est sanctionnée comme suit :*
 - *Trois mille (3.000) Dinars pour les clubs de DNA et Inter-Régions.*
- *Toute demande de licence déposée entre le 1er Septembre 2019 et le 15 Septembre 2019 est sanctionnée comme suit :*
 - *Mille (1.000) Dinars pour les clubs de la division Régionale.*
- *Toute demande de licence déposée entre le 15 Septembre 2019 et le 30 Septembre 2019 est sanctionnée comme suit :*
 - *Cinq cent (500) Dinars pour les clubs division honneur et pré-honneur.*



Edition Spéciale du 30.06.2019

7- Nombre de joueurs à enregistrer par club

Catégorie séniors :

- ✓ Trente (30) joueurs amateurs au maximum dont :
 - Cinq (05) joueurs de plus de trente (30) ans nés avant le 1er Janvier 1990.
 - Dix (10) joueurs de moins de vingt-trois (23) ans nés entre le 1er Janvier 1997 et le 31 Décembre 2000.

Catégories de jeunes :

- ✓ Vingt (20) joueurs au minimum par catégorie et trente (30) joueurs au maximum dont trois (03) gardiens de buts.

8 - Licence du joueur

- ✓ La licence du joueur amateur est annuelle

9 - Transfert et recrutement de joueurs durant la 2^{ème} période

9.1 – Pendant la 2^{ème} période d'enregistrement, les clubs amateurs ont le droit de :

- Transférer des joueurs amateurs vers les clubs amateurs ou professionnels
- Recruter des joueurs amateurs ou professionnels (sauf dispositions contraires).

9.2 – Les recrutements des clubs amateurs doivent se faire au prorata du nombre de joueurs dans l'effectif (pas plus de 30 joueurs)

9.3 – Les équipes amateurs ne peuvent recruter que deux (02) joueurs au maximum provenant d'un même club.

9.4 – Seules les équipes amateurs qui n'ont pas recruté trente (30) joueurs lors de la première période d'enregistrement, ont le droit de recruter lors de la seconde période d'enregistrement.

9.5 – Les joueurs transférés durant la deuxième période d'enregistrement sont soumis à la lettre de libération.

9.6 – Les équipes amateurs qui ont un effectif de trente (30) joueurs n'ont pas le droit de recruter durant la deuxième période d'enregistrement, même s'ils libèrent un ou plusieurs joueurs.

9.7 – Les équipes amateurs qui recrutent durant la deuxième période d'enregistrement doivent tenir compte que seul cinq (05) de leurs effectif doivent avoir trente (30) ans et plus

9.8 – Tout joueur libéré durant la 2^{ème} période d'enregistrement ne peut en aucun cas être remplacé.



Edition Spéciale **du 30.06.2019**

10 - Dossier de licence pour les joueurs

- ✓ *L'enregistrement des licences des joueurs se fera en ligne par le biais d'une application informatique dans les délais impartis.*

11 - Dossier médical

- ✓ *Toute demande de licence devra être accompagnée d'un dossier médical conforme au modèle défini par la Commission médicale fédérale. Le Secrétaire général ou le Président du club ainsi que le médecin du club doivent établir une attestation certifiant que la confection du dossier médical de leurs joueurs est conforme aux directives de la Commission médicale de la FAF. La seule signature du Secrétaire général n'exclue pas la responsabilité du président du club.*
- ✓ *L'enregistrement du dossier médical peut se faire en ligne par le biais d'une application informatique au niveau de la Ligue.*

12 - Passeport du joueur

- ✓ *Conformément aux dispositions du règlement FIFA portant statut et transfert du joueur et les règlements généraux de la FAF, tout joueur doit disposer d'un passeport qui récapitulera sa carrière depuis l'âge de 12 ans à 23 ans. Ce document tenu en double (un exemplaire pour le club et un exemplaire pour le joueur) permettra aux clubs formateurs de solliciter lors de chaque transfert, le paiement de l'indemnité de formation et la contribution de solidarité.*

13 - Statut du joueur amateur

- ✓ *Est réputé amateur le joueur qui, pour toute participation au football organisé, ne perçoit pas une indemnité supérieure au montant des frais effectifs qu'il dépense dans l'exercice de cette activité. Conformément à la législation et au règlement de la FIFA relatif au statut et du transfert des joueurs, le joueur amateur ne peut recevoir de prime de signature, ou de salaire et aucune gratification de quelque nature qu'elle soit pouvant revêtir une quelconque forme de salaire.*



Edition Spéciale du 30.06.2019

14 - Transferts internationaux

- ✓ *Les transferts internationaux des joueurs amateurs Algériens sont soumis à la demande classique de certificat international de transfert durant la période d'enregistrement.*
- ✓ *Dès réception du dossier de demande d'enregistrement du joueur venant de l'étranger, la ligue concernée doit immédiatement saisir la FAF.*

15 - Droit de participation en seniors des joueurs de catégorie de jeunes

Joueurs de catégorie « U-19 »

- ✓ *Tous les clubs peuvent éventuellement utiliser en équipe Séniors des joueurs de la catégorie U19, avec la licence délivrée par leur Ligue ou la Ligue gestionnaire du championnat ou le département de la gestion du championnat des jeunes à condition d'avoir fourni un dossier médical conforme au règlement susvisé.*

16 - Equipement

- ✓ *Les équipes doivent être uniformément vêtues aux couleurs de leur club déclarées à l'engagement conformément au règlement des championnats de football amateur et au règlement de l'équipement édicté par la FIFA.*
- ✓ *Les clubs doivent communiquer à leurs ligues et sur la fiche d'engagement les couleurs principales et les couleurs de réserves de leurs équipements.*
- ✓ *Avant le début de chaque saison sportive, les ligues doivent publier impérativement sur leurs bulletins officiels et sur leurs sites web les listes des couleurs des équipements des clubs.*

17 - Numérotation des maillots

- ✓ *Le club est tenu au moment du dépôt des demandes de licences, de communiquer à sa ligue, les numéros des dossards attribués à tous les joueurs participant aux rencontres officielles des seniors.*
- ✓ *Les numéros de un (01) à trente (30) sont attribués exclusivement aux joueurs seniors et demeurent inchangés durant toute la saison*



Edition Spéciale **du 30.06.2019**

et doivent figurer sur le dos du maillot et à l'avant du short du côté droit.

- ✓ Les numéros Un (01), seize (16) et trente (30) sont attribués aux gardiens de but seniors.
- ✓ Les zones vierges des manches du maillot, sont exclusivement réservées aux insignes d'identification de la compétition.

18 - Organisation des matches (Service d'Ordre, Médecin, Ambulance et Défibrillateur)

✓ Le Club qui reçoit doit obligatoirement assurer la présence du service d'ordre, d'un médecin d'une ambulance et d'un défibrillateur pour toute rencontre de football. Si l'absence du service d'ordre, du médecin, de l'ambulance et du défibrillateur est constatée par l'arbitre, celui-ci annule la rencontre et le club organisateur est sanctionné conformément aux dispositions réglementaires.

19 - Coupe d'Algérie

- ✓ Tous les clubs de football amateur doivent obligatoirement participer à la compétition de Coupe d'Algérie conformément au calendrier arrêté par leurs Ligues respectives.
- ✓ Les clubs des divisions honneur et pré honneur leur participation est facultative.

20 - Calendriers des championnats

- **Divisions amateur** : le 06 et 07/09/2019.
- **Divisions Inter-Régions** : le 13 et 14/09/2019.
- **Divisions régionale une et deux** : le 20 et 21/09/2019.
- **Divisions honneur et pré-honneur** : le 04 et 05/10/2019.

21 - Matches amicaux

- ✓ Conformément aux règlements en vigueur, tout match amical doit recevoir préalablement l'accord de la Ligue de Football Amateur concernée, sous peine de sanctions.
- ✓ Tout match amical organisé sans l'accord de la Ligue de Football Amateur concernée entraînera une sanction financière à chacun des deux clubs participants de :



Edition Spéciale du 30.06.2019

- La Ligue Nationale de Football Amateur : Cinquante mille (50 000) Dinars
- La Ligue Inter-Régions Football : Quarante (40 000) Dinars
- Les Ligues Régionales une et deux : Vingt mille (20 000) Dinars
- Les Ligues de Wilayas : Dix mille (10 000) Dinars
- ✓ *Aucun arbitre ne doit arbitrer un match amical sans l'autorisation préalable de la ligue concernée, sous peine de sanctions.*

22- Obligation des joueurs et dirigeants

- ✓ *Les dirigeants et les joueurs amateurs sont tenus au strict respect des règlements des championnats de football amateur.*
- ✓ *Tous les membres dirigeants et joueurs des clubs sont astreints à l'obligation de réserve pour les faits et informations dont ils ont eu connaissance de par leurs fonctions. Ils sont, par ailleurs, tenus dans leurs déclarations publiques au respect des dirigeants et des structures de gestion du football.*

23- Obligation des clubs

- ✓ *La licence du DTS est obligatoire pour les clubs de LNFA.*

24 - Obligation des ligues

- ✓ *Les ligues sont tenues de publier sur leurs sites web: Les sanctions et/ou reliquats de sanctions des joueurs, staffs et stades à la fin de la saison. Les listes des joueurs enregistrés par club et par catégorie, au lendemain de la date de clôture de la période d'enregistrement. Une copie des listes gravées sur CD est transmise à la FAF.*
- ✓ *L'ensemble des Ligues sont tenues de mettre en service l'application informatique d'enregistrement en ligne ainsi que les feuilles de matchs électroniques.*

25 - Adoption et mise en vigueur

- ✓ *Ces dispositions sont approuvées par le Bureau Fédéral en date du 13 Juin 2019 et entrent immédiatement en vigueur.*

Edition Spéciale
du 30.06.2019

Commission d'audit des stades

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison sportive 2019/2020, la ligue de football Amateur de la Wilaya de BLIDA informe l'ensemble des clubs qui lui sont affiliés, qu'une Commission chargée de l'audit des stades sera de passage durant la période du 10 au 12 Septembre 2019. La LFW-BLIDA invite l'ensemble des clubs à procéder aux aménagements réglementaires, et de la mise à niveau des enceintes sportives en collaboration avec l'ensemble des parties concernées (directeur du stade et propriétaire).

PROGRAMME DES VISITES DES STADES

DATE	HEURE	STADE	CLUBS CONCERNES
MARDI 10/09/2019	09 H 30	AMROUSSA	C.R.Amroussa
			J.S.Amroussa
	11 H 00	BOUINEN	I.R.E.Bouinen
			E.S.Bouinen
	14 H 00	CHEBLI	C.S.Chebli

MERCREDI 11/09/2019	09 H 30	BENKHELIL	A.U.S.Ben Khelil
	11 H 00	BEN CHAABANE	W.R.Ben Chaabane
			U.S.M.Aïn Aïcha

JEUDI 12/09/2019	11 H 30	CHIFFA COMMUNAL	A.S.E.Chiffa
---------------------	---------	--------------------	--------------



Edition Spéciale
du 30.06.2019

Commission d'Arbitrage
De Wilaya

Liste des Arbitres et arbitres assistants
Admis au grade « REGIONAL ».

N°	Nom	Prénom	Date et lieu de naissance
01	ARKAB	SID AHMED	28.05.1997 BLIDA
02	ARKAB	SEIF EDDINE	08.09.1993 BLIDA
03	AROUN	WALID	07.08.1999 BLIDA
04	BELKAS	ABDERRAHMANE	05.11.1995 BLIDA
05	BERKANI	HAMZA	15.08.1990 BLIDA
06	BOUMBADJI	LYES	12.06.1996 BLIDA
07	CHERIFI	BELKACEM	23.09.1995 BLIDA
08	EZZEROUG EZGHAÏMI	MOHAMED FARES	22.09.1997 BLIDA
09	HOUMRI	ABIR FATIMA	11.07.2002 SIDI BEL ABBES
10	ISMAIL	YOUNES	16.04.1995 ARBAA
11	KOURDALI	ZOUBIR	08.03.1996 BLIDA
12	MAHIEDDINE	ABDELHAK	23.01.1999 BLIDA
13	MAKHLOUF	SEIF ALLAH	23.06.1995 BLIDA
14	NECHAB	BILLEL	03.03.1995 BLIDA
15	ZEROUALA	ABDELDJALIL	03.07.1999 BLIDA
16	ZIATNI	FOUAD	07.04.1995 BLIDA



Edition Spéciale
du 30.06.2019

Direction d'Organisation
Des compétitions

Palmarès et Classements définitifs toutes catégories
Saison 2018 / 2019

Clubs accédant et rétrogradant Saison
« 2018/2019 »

DIVISIONS	Clubs rétrogradant de la Division « Régionale II » à la Division « Honneur »
REGIONALE II	//
	Clubs accédant en division « Régionale II »
HONNEUR	<i>M.C.B.Oued El Alleug</i>
	Clubs rétrogradant de la Division « Honneur » à la Division « Pré-Honneur »
HONNEUR	<i>A.S.W.Hallouya</i>
	Clubs accédant de la Division « Pré-Honneur » à la Division « Honneur »
PRE-HONNEUR	<i>M.C.Ouled Yaïche</i>
	<i>U.S.Souakria</i>

LISTE DES CLUBS CHAMPIONS DE LA SAISON
SPORTIVE 2018/2019

Champion « Séniors » - « HONNEUR »

Club Champion

M.C.B.Oued El Alleug

Champion « Séniors » - « PRE-HONNEUR »

Club Champion

M.C.Ouled Yaïche

Edition Spéciale
du 30.06.2019

Champions de Groupes - Catégorie de Jeunes

<i>Division / Groupe</i>	<i>Catégories</i>	<i>Clubs</i>
JEUNES GROUPE « A »	<i>U - 19</i>	<i>A.S.Ansar</i>
	<i>U - 17</i>	<i>C.Sidi Madani</i>
	<i>U - 15</i>	<i>A.C.Bou Arfa</i>
JEUNES GROUPE « B »	<i>U - 19</i>	<i>W.M.Boufarik</i>
	<i>U - 17</i>	<i>C.B.Béni Mered</i>
	<i>U - 15</i>	<i>U.S.M.Ain Aïcha</i>
JEUNES GROUPE « C »	<i>U - 19</i>	<i>I.R.E.Bouinen</i>
	<i>U - 17</i>	<i>C.S.Chebli</i>
	<i>U - 15</i>	<i>G.S.Bahli</i>

Champions de Wilaya - Catégorie de Jeunes

<i>Catégories</i>	<i>Clubs</i>
<i>U - 19</i>	<i>W.M.Boufarik</i>
<i>U - 17</i>	<i>C.S.Chebli</i>
<i>U - 15</i>	<i>G.S.Bahli</i>

Vainqueurs de la Coupe de Wilaya - 2019 -
Feu « GHRIBI Rachid »

SENIORS	<i>C.R.B.Oued Djer</i>
<i>U - 19</i>	<i>C.R.B.Oued Djer</i>
<i>U - 17</i>	<i>A.C.Bou Arfa</i>
<i>U - 15</i>	<i>M.C.B.Oued El Alleug</i>
<i>U - 13</i>	<i>C.S. OPOW Blida</i>



Edition Spéciale
du 30.06.2019

CLASSEMENTS DEFINITIFS

CLASSEMENT FINAL SENIORS - DIVISION « HONNEUR »

Champion « M.C.B.Oued El Alleug »

Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff	Observations
1 ^{er}	M.C.B.Oued El Alleug	52	22	16	04	02	44	14	+30	
2 ^{ème}	C.R.B.Oued Djer	44	22	13	05	04	39	18	+21	
3 ^{ème}	C.S.Chebli	39	22	11	06	05	42	24	+18	
4 ^{ème}	C.R.Amroussa	38	22	12	02	08	39	24	+15	
5 ^{ème}	I.R.E.Bouinen	36	22	09	09	04	31	15	+16	
6 ^{ème}	G.S.Bahli	31	22	08	07	07	35	33	+02	
7 ^{ème}	C.B.Béni Mered	28	22	08	04	10	27	31	-04	
8 ^{ème}	U.S.O.Mouzaïa	25	22	07	04	11	25	34	-09	
9 ^{ème}	W.M.Boufarik	23	22	05	08	09	29	35	-06	
10 ^{ème}	A.S.E.Chiffa	18	22	05	03	14	22	49	-27	
11 ^{ème}	M.C.Glacière	17	22	04	06	12	19	45	-26	-01 Pt (128 CD)
12 ^{ème}	A.S.W.Hallouya	12	22	02	06	14	10	40	-30	

CLASSEMENT FINAL SENIORS - DIVISION « PRE-HONNEUR »

Champion « M.C.Ouled Yaïche »

Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff	Observations
1 ^{er}	M.C.Ouled Yaïche	39	16	12	03	01	36	12	+24	
2 ^{ème}	U.S.Souakria	30	16	09	03	04	33	17	+16	
3 ^{ème}	J.S.Amroussa	27	16	07	06	03	20	12	+08	
4 ^{ème}	C.Sidi Madani	26	16	07	05	04	27	21	+06	
5 ^{ème}	J.M.Mouzaïa	26	16	08	02	06	27	21	+06	
6 ^{ème}	E.S.Bouinen	22	16	07	01	08	20	21	-01	
7 ^{ème}	W.R.Ben Chaabane	14	16	04	02	09	21	21	-08	
8 ^{ème}	M.Sidi Madani	13	16	03	04	09	18	19	-09	
9 ^{ème}	Inter Club Blida	03	16	01	00	14	06	48	-42	

Edition Spéciale
du 30.06.2019

CLASSEMENT FINAL « U-19 » – GROUPE « A »

Champion « A.S.Ansar »

Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ^{er}	A.S.Ansar	44	16	14	02	00	45	09	+36
2 ^{ème}	M.C.B.Oued El Alleug	28	16	08	04	04	25	16	+09
3 ^{ème}	C.R.B.Oued Djer	25	16	07	04	05	22	15	+07
4 ^{ème}	C.R.Mouzaïa	23	16	05	08	03	24	22	+02
5 ^{ème}	C.Sidi Madani	20	16	06	02	08	20	29	-09
6 ^{ème}	A.S.E.Chiffa	19	16	05	04	07	23	40	-17
7 ^{ème}	A.C.Bou Arfa	17	16	04	05	07	20	22	-02
8 ^{ème}	J.M.Mouzaïa	15	16	04	03	09	22	30	-08
9 ^{ème}	M.Sidi Madani	08	16	02	02	12	19	37	-18

CLASSEMENT FINAL « U-17 » – GROUPE « A »

Champion « C.Sidi Madani »

Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ^{er}	A.S.Ansar	44	16	14	02	00	35	11	+24
2 ^{ème}	A.C.Bou Arfa	40	16	13	01	02	49	13	+36
3 ^{ème}	A.S.E.Chiffa	26	16	07	05	04	30	21	+09
4 ^{ème}	C.R.B.Oued Djer	24	16	06	06	04	19	17	+02
5 ^{ème}	C.Sidi Madani	20	16	05	05	06	20	17	+03
6 ^{ème}	M.C.B.Oued El Alleug	16	16	05	01	10	19	29	-10
7 ^{ème}	C.R.Mouzaïa	13	16	03	04	09	22	33	-11
8 ^{ème}	M.Sidi Madani	10	16	02	04	10	22	45	-23
9 ^{ème}	J.M.Mouzaïa	07	16	01	04	11	14	44	-30

CLASSEMENT FINAL « U-15 » – GROUPE « A »

Champion « A.C.Bou Arfa »

Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ^{er}	A.S.Ansar	38	16	12	02	02	38	17	+21
2 ^{ème}	A.C.Bou Arfa	35	16	10	05	01	35	12	+23
3 ^{ème}	A.S.E.Chiffa	25	16	06	07	03	21	18	+03
4 ^{ème}	C.R.B.Oued Djer	23	16	06	05	05	30	28	+02
5 ^{ème}	C.Sidi Madani	19	16	05	04	07	28	28	00
6 ^{ème}	M.C.B.Oued El Alleug	19	16	05	04	07	15	18	-03
7 ^{ème}	C.R.Mouzaïa	14	16	03	05	08	12	21	-09
8 ^{ème}	M.Sidi Madani	13	16	04	01	11	15	40	-25
9 ^{ème}	J.M.Mouzaïa	11	16	02	05	09	11	23	-12



Edition Spéciale
du 30.06.2019

CLASSEMENT FINAL « U-19 » – GROUPE « B » - Champion « W.M.Boufarik »									
Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ^{er}	W.M.Boufarik	44	18	14	02	02	46	11	+35
2 ^{ème}	C.B.Béni Mered	34	18	10	04	04	21	09	+12
3 ^{ème}	U.S.M.Aïn Aïcha	32	18	10	02	06	38	23	+15
4 ^{ème}	Guerrouaou A.C	30	18	09	03	06	33	32	+01
5 ^{ème}	U.S.O.Mouzaïa	29	18	09	02	07	22	22	00
6 ^{ème}	W.R.Ben Chaabane	28	18	08	04	06	33	20	+13
7 ^{ème}	A.U.S.Ben Khelil	22	18	06	04	08	30	38	-08
8 ^{ème}	Inter C.Blida	14	18	04	02	12	21	37	-16
9 ^{ème}	M.C.Glacière	14	18	04	02	12	20	40	-20
10 ^{ème}	M.C.Ouled Yaïche	09	18	02	03	13	16	48	-32
CLASSEMENT FINAL « U-17 » – GROUPE « B » - Champion « C.B.Béni Mered »									
Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ^{er}	C.B.Béni Mered	44	18	14	02	02	59	17	+42
2 ^{ème}	Guerrouaou A.C	37	18	12	01	05	59	30	+29
3 ^{ème}	U.S.O.Mouzaïa	32	18	10	02	06	50	28	+22
4 ^{ème}	W.M.Boufarik	28	18	09	01	08	31	21	+10
5 ^{ème}	A.U.S.Ben Khelil	26	18	08	02	08	26	29	-03
6 ^{ème}	W.R.Ben Chaabane	25	18	08	01	09	29	31	-02
7 ^{ème}	M.C.Ouled Yaïche	25	18	08	01	09	24	37	-13
8 ^{ème}	Inter C.Blida	20	18	06	02	10	24	40	-16
9 ^{ème}	M.C.Glacière	15	18	04	03	11	15	46	-31
10 ^{ème}	U.S.M.Aïn Aïcha	10	18	03	01	14	19	57	-38
CLASSEMENT FINAL « U-15 » – GROUPE « B » - Champion « U.S.M.Aïn Aïcha »									
Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ^{er}	U.S.M.Aïn Aïcha	44	18	14	02	02	36	07	+29
2 ^{ème}	U.S.O.Mouzaïa	38	18	11	05	02	48	17	+31
3 ^{ème}	C.B.Béni Mered	35	18	10	05	03	36	11	+25
4 ^{ème}	W.M.Boufarik	32	18	10	02	06	25	17	+08
5 ^{ème}	Inter C.Blida	31	18	09	04	05	28	24	+04
6 ^{ème}	M.C.Ouled Yaïche	26	18	07	05	06	24	20	+04
7 ^{ème}	A.U.S.Ben Khelil	21	18	06	03	09	21	32	-11
8 ^{ème}	M.C.Glacière	20	18	06	02	10	18	33	-15
9 ^{ème}	Guerrouaou A.C	04	18	00	04	14	06	44	38
10 ^{ème}	W.R.Ben Chaabane	02	18	00	02	16	05	42	-37



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Edition Spéciale
du 30.06.2019

CLASSEMENT FINAL « U-19 » – GROUPE « C » - Champion « I.R.E.Bouinen »									
Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ^{er}	I.R.E.Bouinen	44	18	14	02	02	64	15	+49
2 ^{ème}	E.S.Bouinen	40	18	12	04	02	47	18	+29
3 ^{ème}	C.R.Amroussa	35	18	11	02	05	25	16	+09
4 ^{ème}	U.S.Souakria	29	18	08	05	05	33	31	+02
5 ^{ème}	A.S.W.Hallouya	29	18	09	02	07	27	25	+02
6 ^{ème}	C.S.Chebli	27	18	08	03	07	33	21	+12
7 ^{ème}	G.S.Bahli	18	18	05	03	10	30	40	-10
8 ^{ème}	A.S.Hammam Melouane	17	18	05	02	11	15	34	-19
9 ^{ème}	J.S.Amroussa	15	18	05	00	13	24	46	-22
10 ^{ème}	U.S.B.Hammam Melouane	04	18	01	01	16	09	61	-52
CLASSEMENT FINAL « U-17 » – GROUPE « C » - Champion « C.S.Chebli »									
Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ^{er}	C.S.Chebli	48	18	15	03	00	72	06	+66
2 ^{ème}	G.S.Bahli	38	18	11	05	02	40	20	+20
3 ^{ème}	I.R.E.Bouinen	34	18	10	04	04	45	16	+29
4 ^{ème}	E.S.Bouinen	33	18	10	03	05	49	26	+23
5 ^{ème}	U.S.Souakria	33	18	10	03	05	38	19	+19
6 ^{ème}	U.S.B.Hammam Melouane	19	18	05	04	09	22	37	-15
7 ^{ème}	C.R.Amroussa	18	18	05	03	10	18	26	-08
8 ^{ème}	A.S.W.Hallouya	14	18	04	02	12	18	46	-28
9 ^{ème}	A.S.Hammam Melouane	11	18	02	05	11	14	55	-41
10 ^{ème}	J.S.Amroussa	06	18	02	00	16	08	73	-65
CLASSEMENT FINAL « U-15 » – GROUPE « C » - Champion « G.S.Bahli »									
Rang	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1 ^{er}	G.S.Bahli	48	18	15	03	00	66	08	+58
2 ^{ème}	C.S.Chebli	40	18	13	01	04	47	22	+25
3 ^{ème}	C.R.Amroussa	33	18	09	06	03	18	09	+09
4 ^{ème}	I.R.E.Bouinen	32	18	09	05	04	35	15	+20
5 ^{ème}	E.S.Bouinen	31	18	09	04	5	38	20	+18
6 ^{ème}	A.S.Hammam Melouane	26	18	08	02	08	21	25	-04
7 ^{ème}	A.S.W.Hallouya	22	18	06	04	08	20	29	-09
8 ^{ème}	U.S.B.Hammam Melouane	10	18	03	01	14	11	44	-33
9 ^{ème}	U.S.Souakria	07	18	02	01	15	11	49	-38
10 ^{ème}	J.S.Amroussa	07	18	02	01	15	06	52	-46



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Edition Spéciale
du 30.06.2019

Commission Juridictionnelle
De discipline

Reliquats des sanctions

à purger

S'étalant sur la saison
2019/2020



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Edition Spéciale
du 28.06.2019

Reliquat des sanctions « 2018 // 2019 »

Catégorie : Seniors

N°	Noms & Prénoms	N° Licence	Sanctions	N° Affaire	Clubs
01	EL FERTAS OMAR	1810128	01 An de suspension ferme A/C du 19.11.2018	38	C.R.Amroussa
02	MALAOUI NASSIM	1810399	08 Matches de suspension A/C du 28.01.2019	132	U.S.Souakria
03	TAYEB SERAY MOURAD	1810409	02 Ans de suspension ferme A/C du 11.03.2019	151	C.Sidi Madani
04	ANFEF ADEL	1810291	01 An de suspension ferme A/C du 25.02.2019	159	W.R.Ben Chaabane
05	MEZIANI YOUNES	1810563	08 Matches de suspension A/C du 07.03.2019	176	A.S.W.Hallouya
06	BELHADI MOHAMED AMINE	1810110	02 Ans de suspension ferme A/C du 11.03.2019	176	A.S.W.Hallouya
07	ZIRANI MOHAMED	1810302	02 Ans de suspension ferme A/C du 11.03.2019	176	A.S.W.Hallouya
08	ZAALOUK OUSSAMA	1810114	01 An de suspension ferme A/C du 11.03.2019	176	A.S.W.Hallouya



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Edition Spéciale
du 28.06.2019

09	TOUNSI	MOUNIR	1810138	08 Matches de suspension, dont 04 avec sursis A/C du 01.03.2019	165	C.B.Béni Mered
10	LAKRID	OUALID	1810520	04 Matches de suspension fermes, A/C du 25.03.2019	187	A.S.W.Hallouya
11	ETSOURI	KAMEL	1810030	01 An de suspension ferme A/C du 25.03.2019	188	U.S.O.Mouzaïa
12	TEKARI	MOUNIR	1810254	03 Matches de suspension fermes, A/C du 25.03.2019	186	I.R.E.Bouinen
13	HADJ REDJEM	ABDELMALEK	1810275	03 Matches de suspension fermes, A/C du 25.03.2019	186	M.C.Glacière
14	AZEZE	MOHAMED YAID	1810227	04 Matches de suspension fermes, A/C du 27.03.2019	189	M.Sidi Madani
15	DINE	WALID	1810014	04 Matches de suspension fermes, A/C du 01.04.2019	192	C.S.Chebli
16	OTMANI	MOHAMED AMINE	1840058	04 Matches de suspension fermes, A/C du 03.04.2019	193	C.R.Amroussa
17	LOUZRI	NASREDDINE ANIS	1840051	04 Matches de suspension fermes, A/C du 03.04.2019	193	C.R.Amroussa



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Edition Spéciale
du 28.06.2019

18	KICHAH	AHMED RAMZI	1840060	04 Matches de suspension fermes, A/C du 03.04.2019	193	C.R.Amroussa
----	--------	----------------	---------	-------------------------------------------------------	-----	--------------

Catégories : « U - 19 // U - 17 // U - 15 »

N°	Noms & Prénoms	N° Licence	Sanctions	N° Affaire	Clubs
01	BELHAKEM MOHAMED AMINE	1860603	02 Ans de suspension ferme A/C du 11.03.2019	251 J	Inter C.Blida
02	BENDRISS DJAMEL	1860258	01 An de suspension ferme A/C du 11.03.2019	251 J	Inter C.Blida
03	EDDALIA RIADH	1810283	01 An de suspension ferme A/C du 11.03.2019	248 J	M.Sidi Madani
04	MAMMA LAKHDAR	1810279	01 An de suspension ferme A/C du 11.03.2019	248 J	M.Sidi Madani
05	BOUMERZOUG MOHAMED	1810286	01 An de suspension ferme A/C du 28.03.2019	248 J	M.Sidi Madani
06	AMMOUR CHEMS EDDINE	1840629	01 An de suspension ferme A/C du 01.04.2019	300 J	C.R.Mouzaïa
07	CHAID WAÏL	1840254	08 Matches de suspension fermes, A/C du 01.04.2019	301 J	Inter C.Blida
08	ABBAD IHEB	1860196	01 An de suspension ferme A/C du 01.04.2019	308 J	U.S.B.Hammam Melouane



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT BALL
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR DE LA WILAYA DE BLIDA



Edition Spéciale
du 28.06.2019

09	SARI	ILYES	1840104	02 Matchs de suspension fermes, A/C du 08.04.2019	313 J	E.S.Bouinen
10	KADRI	MUSTAPHA	1840048	02 Matchs de suspension fermes, A/C du 08.04.2019	312 J	M.C.Glacière
11	LAÏCHI	YOUNES	1860505	02 Matchs de suspension fermes, A/C du 08.04.2019	317 J	U.S.M.Aïn Aïcha
12	LOUADJ	YOUCEF	1860460	02 Matchs de suspension fermes en sus de la sanction initiale, A/C du 29.04.2019	324 J	W.M.Boufarik
13	CHETITAH	MOHAMED ADEL	1840413	02 Matchs de suspension fermes en sus de la sanction initiale, A/C du 29.04.2019	324 J	W.M.Boufarik
14	ARABDJ	OUSSAMA	1840241	02 Matchs de suspension fermes en sus de la sanction initiale, A/C du 29.04.2019	324 J	I.R.E.Bouinen

Catégorie : Présidents

N°	Noms & Prénoms	N° Licence	Sanctions	N° Affaire	Club
01	BENAMAROCHE ALI	//	03 Ans de suspension fermes de toute fonction officielle A/C du 02.01.2019	78 J	A.S.Hammam Melouane
02	CHETOUANE MUSTAPHA	//	02 Ans de suspension fermes de toute fonction officielle A/C du 21.01.2019	164 J	J.S.Amroussa

NB : Article 142 - Règlement des Championnats de Football Amateur :

Article 115 - Règlement Football Jeunes Catégories :

Responsabilité du décompte des sanctions

Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la seule responsabilité des Clubs.